

Égalité des chances

- Aucun employé ne doit être discriminé en raison de son origine, genre, âge, religion, ou toute autre caractéristique personnelle.
- L'évaluation et la promotion des employés se font uniquement sur la base des compétences et de la performance.

Revision #1

Created 2025-01-06 15:52:38 UTC

Updated 2025-01-06 15:53:02 UTC